

A. JOTTRAND

Avocat

LESCRAINIER

o/
LHOST

Costermansville, le

D. P. 003 — B.C.B. 1497

23 juillet 1952.

Monsieur l'Huissier

RUHENGRI.

Monsieur l'Huissier,

Vous trouverez sous ce pli des affichettes que je vous saurais gré de bien vouloir placarder aux endroits publics de votre territoire, dix jours avant la vente qui est fixée au 23 août 1952.

Je vous remercie et vous prie d'agréer, Monsieur l'Huissier, l'assurance de ma considération distinguée.

A. JOTTRAND.

Ruhengeri



6805